

PRÉPARER LA MISE EN PLACE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

Du décryptage des ordonnances à la négociation du Protocole d'Accord Pré-électorale et des moyens du CSE

Les ordonnances du 13 septembre 2017 fusionnent les instances en une instance unique : **le Conseil Social et Économique**. Ce stage de 2 jours a pour objet de vous présenter les contours du CSE et de vous préparer à la négociation du protocole d'accord pré-électorale et des moyens de la nouvelle instance.

PROGRAMME

Le Comité Social et Économique (CSE)

- Rôle, attributions et moyens du CSE
- Le CSE central et le CSE d'établissement, quelles attributions respectives ?
- La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
- Les Représentants de Proximité

Le Conseil d'Entreprise

- L'opportunité de sa mise en place
- Les modalités et ses attributions

Les élections

- La préparation des élections et la négociation du protocole préélectoral (PAP)
- L'organisation des élections (découpage, information du personnel, vote par correspondance, attributions des sièges, PV, etc.)

La négociation des moyens de fonctionnement du CSE

- Les conditions de validité d'un accord sur les moyens de fonctionnement
- L'opportunité de conclure un accord
- Le contenu d'un accord (travail à partir d'un cas pratique)

À l'issue de la formation, nous vous proposons une **prestation de conseil - assistance de 3 mois** dans le cadre de la négociation de votre accord d'entreprise avec un partenaire ARETE.

TARIFICATION

Le forfait appliqué par stagiaire pour une formation inter-entreprises est de **600 € TTC** (prix TTC, organisme non assujéti à la TVA) :

- Cette formation est à comptabiliser sur le budget du CE.
- Un tarif dégressif est appliqué à partir de 2 stagiaires par CE.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au **01 40 22 12 12**.